

Mende, le 08 avril 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Agriculture Biologique : ouverture du guichet de dépôt des demandes d'aide dans le cadre du plan de soutien à l'agriculture biologique de 90 M€

Le Gouvernement a annoncé le 28 février 2024, un nouveau dispositif d'aide de 90 M€ en 2024, dans l'objectif d'apporter un soutien immédiat aux exploitations en agriculture biologique ayant subi des pertes économiques importantes ces derniers mois. Ce soutien, accordé à la filière biologique, témoigne de l'engagement continu du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire à maintenir le potentiel de production biologique français.

Suite à la validation par la Commission Européenne, le guichet de dépôt a ouvert le lundi 25 mars.

La demande d'aide est dématérialisée en ligne sur la Plateforme d'Acquisition de Données (PAD) de France Agri Mer. https://pad.franceagrimer.fr/pad-presentation/vues/publique/retrait-dispositif.xhtml?codeDispositif=BIO2 2024

Le guichet est ouvert jusqu'au 19 avril 2024 à 14h00.

Les modalités d'octroi de cette aide sont détaillées sur le site de FranceAgrimer :

https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise

Le service économie agricole de la DDT reste à votre écoute pour toute demande d'information complémentaire au 04 66 49 45 61.

Tél.: 04 66 49 60 56

Mél. : pref-communications@lozere.gouv.fr

2 rue de la Rovère 48000 MENDE

Standard tél.: 04 66 49 60 00

Site internet : https://www.lozere.gouv.fr/